



Présidence de la République

**SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT**

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail - Justice - Solidarité

DECRET

D/96/ 020 /PRG/SGG

**PORTANT NOMINATION DU PRESIDENT
DU CONSEIL CONSULTATIF
DE L'ADMINISTRATION ET CONTROLE DES GRANDS
PROJET PUBLICS**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu la loi fondamentale,
- Vu le décret D/94/073/PRG/SGG du 18 Août 1994 portant restructuration du Gouvernement,
- Vu le décret D/94/078/PRG/SGG du 23 Août 1994 portant composition partielle du Gouvernement complété par le décret D/94/079/PRG du 26 Août 1994
- Vu le décret D/94/167/PRG/SGG du 30/11/1994 portant création de l'Administration Générale et Contrôle des Grands Projets,
- Vu le décret D/94/170/PRG/SGG du 2 Décembre 1994, portant structure et organisation de l'Administration Générale et Contrôle des Grands Projets,

DECRETE

Article 1er: Monsieur **FASSINE FOFANA MINISTRE DES MINES ET GEOLOGIE**, est nommé Président du Conseil Consultatif de l'Administration et Contrôle des Grands Projets Publics (ACGP) pour l'exercice 1996 en remplacement de Monsieur **KAZALIOU BALDE MINISTRE CHARGE DU CONTROLE ECONOMIQUE ET FINANCIER**, dont le mandat est arrivé à échéance.

Article 2: le présent décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré et publié au journal officiel de la République.

Conakry, le**29**.....**JANVIER**.....1996



GENERAL LANSANA CONTE